



Médecins Bénévoles  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MEDECINS BENEVOLES 6 février 2024

### Bilan de l'année 2023

Les membres de l'association Médecins Bénévoles se sont réunis en assemblée générale le mardi 6 février 2024 à 19h45 à Salle Picasso mise à disposition par la Ville de Trappes.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

#### **Rapport moral.** (ci-joint)

Benoît Coudert, Président, présente le rapport moral.

Bilan Moral voté à l'unanimité

#### **Rapport d'activité** (ci-joint)

Marie-José Torrero, Secrétaire, présente le rapport d'activité.

Bilan d'activité voté à l'unanimité

#### **Rapport financier** (ci-joint)

Agnès Leclercq, Trésorière, présente le rapport financier

Rapport Financier voté à l'unanimité

#### **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

##### **Sortant.es :**

Françoise Chapron, Nathalie Foucault, Odile La Bonnardière, Anne-Marie Prévost, Michèle Trubuilt

##### **Nouvelles candidatures :**

Sylviane Bonnet, Michelle Haertelmeyer

L'Assemblée Générale vote le Conseil d'Administration ainsi constitué à l'unanimité moins 1 voix :

Eliane Aglietti, Sylviane Bonnet, Françoise Chapron, Benoît Coudert, Aude Fatout, Nathalie Foucault, Michelle Haertelmeyer, Odile La Bonnardière, Agnès Leclercq, Nanda Pechevis, Anne-Marie Prévost, Françoise Radiguet, Anne-Sophie Schudy, Marie-José Torrero, Michèle Trubuilt

Le Conseil d'Administration élira le nouveau Bureau lors de sa prochaine réunion le mardi 19 mars 2024.

Benoît Coudert  
Président

Marie-José Torrero  
Secrétaire



**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## **Association Médecins Bénévoles**



### **RAPPORT MORAL**

#### **Assemblée générale Mardi 6 Février 2024**

Merci pour votre présence à l'assemblée générale de médecins bénévoles.

Un Hommage à Dominique de Crouy, décédé brutalement le mardi 16 janvier 2024, toutes nos condoléances à sa famille.

L'activité de médecins bénévoles a retrouvé son niveau Pre-covid, soit pour 2023 : 797 consultations. Marie José Torrero nous détaillera dans le rapport d'activité, les différents points à retenir de l'activité 2023 avec les nombreuses données et « camemberts » présentés ainsi qu'une analyse de ces données. Ces données nous permettent de mieux définir les besoins, d'estimer les oublis.....

Le Constat est là ; le nombre de personnes précaires et vulnérables sans droits sociaux sont encore plus nombreux et nécessitent des soins médicaux probablement plus complexes. Le problème du logement, ou plutôt du non-logement est une difficulté qui semble s'accroître et qui rend encore plus difficile la prise en charge médicale.

*Pour rappel : L'association médecins bénévoles, a pour mission de permettre l'accès à la santé pour les patients les plus démunis et assure aussi un accompagnement social afin de favoriser l'orientation vers des dispositifs de droit commun. Son action concerne majoritairement des populations migrantes.*

En 2023, sous l'impulsion des membres du bureau et de Michelle Haertelmeyer, les rencontres avec nos différents partenaires se sont développées. Certes un des objectifs est l'augmentation des subventions, mais c'est aussi que notre association Médecins Bénévoles puisse être connue des « usagers » qui ont besoin de soins sur le secteur de Saint Quentin en Yvelines ; il faut que notre association multiplie les rencontres, afin que tous les secteurs médicaux et sociaux qui accompagnent ces publics précaires, les informent sur les missions de MB (bien entendu lorsque des soins médicaux sont indispensables) !

Et n'oublions pas les consultations avec les assistantes sociales et avec la psychologue pour les situations le nécessitant.

Nos partenariats avec la PASS de Rambouillet et de Versailles, permettent la prise en charge des cas complexes (multiples avis spécialisés et examens et traitements coûteux).

AG Médecins Bénévoles 6/2/2024 – Compte-rendu 2024 pour année 2023



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Mes remerciements aux professionnels de santé, les pharmacies à proximité de nos lieux de consultations, les laboratoires d'analyses médicales et les centres d'imageries qui acceptent nos patients et qui sont payés directement par MB. Certains médecins spécialistes du secteur qui acceptent aussi de recevoir les patients de MB.

Je souhaite souligner le travail des pharmaciennes de MB qui permet la dispensation de médicaments sur un de nos deux lieux de consultation.

En 2023, nous avons pu régulariser avec l'Agence Régionale de Santé, l'autorisation de la pro-pharmacie ; le Dr Anne Marie Prévost, pharmacienne de MB est la gestionnaire de la pharmacie de MB, elle délègue au Dr Anne Sophie Schudy la commande des médicaments et à tous les médecins de notre association, délégation pour la dispensation des médicaments lors de leurs consultations à « Médecins Bénévoles » (exclusivement pour les consultations sur l'IPS !).

Les règles de prescription, mais également la pertinence de ces dernières, ont été rappelées lors des rencontres entre médecins de l'association.

En 2023, nous avons également régularisé nos obligations avec le Conseil de l'Ordre des Médecins, chaque médecin ayant un contrat d'exercice médical au sein de l'association.

Ce contrat est né du constat de la nécessité pour les médecins exerçant dans le cadre de l'association « Médecins Bénévoles » de leur offrir un cadre déontologique et juridique.

Le contrat proposé s'adapte aux conditions pour lesquelles le médecin exerçant au titre de l'association Médecins Bénévoles, dispense son activité de soins primaires en amont des Permanences d'Accès aux Soins (PASS), dispositif pour l'accès aux soins des personnes précaires porté par les hôpitaux publics.

Le plus grand remerciement revient aux bénéficiaires qui sont les garants de notre travail de qualité et de la pertinence dans les actes réalisés. Il nous faut rester vigilant sur l'accueil de qualité que nous leur devons, les consultations médicales qui répondent à leurs demandes (si elles sont justifiées !), simples, dénués de tout jugement, notamment sur leur culture médicale et d'éviter aussi la surconsommation médicale.

Un grand merci aux structures qui nous accueillent, IPS et Espace Solidarité de la Ville de Trappes, des responsables aux agents d'accueil du quotidien.

Elles ont permis cette continuité en nous facilitant l'accès à leurs locaux, par un accueil exemplaire, la mise à disposition de leurs bureaux qui permettent les entretiens par les accueillant.es et les consultations médicales.

Merci à la communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines et à la Ville de Trappes qui mettent gracieusement ces locaux à la disposition de l'association Médecins Bénévoles.

En 2023, ont rejoint l'association :

- 2 nouveaux médecins : le Dr Catherine Méricam et le Dr Fadoi SAAB-THEYSE
- 3 nouveaux accueillant.es : Joan THEYSE-SAAB, notre 1<sup>er</sup> accueillant, mais aussi Josette ROUAUX et Hakimath TIDJANI

Merci à elles et lui.



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Bien entendu et du fait du renouvellement au sein de notre association, il nous faut poursuivre le « recrutement » de bénévoles, médecins, assistantes sociales, psychologues et la cheville ouvrière de nos consultations, les accueillantes

L'association, c'est aussi, son Conseil d'Administration et le Bureau.

Ces réunions, tant pour le Conseil d'Administration que pour le Bureau, sont des ressources pour renforcer nos missions. Merci à ceux qui y participent et apportent leur indispensable soutien.

Merci donc à ceux qui vont acter leur candidature pour rentrer aux CA et à ceux qui renouvellent leurs mandats.

Merci aux Institutions qui nous soutiennent et permettent aux patients d'obtenir gratuitement des médicaments, des analyses biologiques, des examens d'imageries, d'obtenir des avis spécialisés. Lors de la présentation du budget, Agnès Leclercq nous détaillera les dépenses réalisées en 2023.

Comme vous le verrez, nos finances en 2023 sont marquées par un déficit d'environ 11.000 Euros.

Nous avons dû prendre une décision difficile : orienter tous les patients pour les soins Buccodentaires sur les PASS dentaires pour leur prise en charge, bien que plus difficile d'accès pour notre public.

En 2024, nous reprendrons pour les patients dont cela reste indispensable les soins dentaires urgents auprès de notre partenaire de proximité. Les consultations de MB restent cependant des consultations de médecine générale.

Merci à Agnès Leclercq, notre Trésorière qui nous présentera en détail le bilan financier 2023 et le budget prévisionnel pour 2024.

Merci pour toutes les subventions à l'Agence Régionale de Santé, la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines et les communes de Trappes, Elancourt, Coignières et la Verrière. Et des remerciements particuliers aux partenaires qui dès 2023 ont augmentés leurs subventions accordées initialement.

Au vu de cette activité, les demandes pour 2024 ont été majorées et comme dit précédemment, l'élargissement des demandes à toutes les communes de Saint Quentin en Yvelines est en cours. Remerciements à Agnès Leclercq qui réalise ces demandes de subventions. Elles seront ainsi plus structurées et rigoureuses, avec les connaissances financières indispensables pour expliquer ces majorations.

N'oublions pas, les généreux donateurs, souvent des membres de MB, mais aussi de la famille ou des amis. Et pour faciliter les dons, nous avons fait appel à Hello Association.

Merci à tous de parler de notre association et de son QR code autour de vous, sur vos réseaux. Vous trouverez le QR code sur nos plaquettes et le lien avec Hello Asso sur notre site web !

Une des améliorations de la connaissance de notre association, viendra également de son site et de sa lisibilité, merci à Aude Fatout qui nous a aidés pour la mise à jour du site et sujet toujours à travailler....

Les projets pour 2024 pour l'association sont toujours :

- Le recrutement de bénévoles ; tout particulièrement **assistantes sociales**, mais aussi accueillantes, psychologues, médecins ....
- La rencontres des partenaires, les institutionnels, nous avons débuté la rencontre des élus des communes et allons poursuivre ces rendez-vous !
- La communication avec les partenaires sociaux.
- Toujours la poursuite de la réflexion sur l'informatisation de MB, celle-ci devient indispensable pour le suivi des dossiers notamment.



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

- La programmation de formations pour nous tous.
- Ouverture consultation à Coignières.

Certainement des oublis, des sujets à évoquer, des projets à développer ; nous pouvons en discuter lors de notre assemblée générale. Mais, sachez que le bureau de l'association est à votre écoute pour échanger sur vos idées

Nous avons ouvert l'année 2024, le vendredi 19 janvier, avec une soirée mémorable autour du spectacle Couleurs d'exil, donnée par Contes en Bandes. 114 spectateurs étaient présents malgré le mauvais temps. Elle nous a permis de nous retrouver sur le sujet de l'exil et de la migration, que la plupart des bénéficiaires de l'association connaissent bien.

Un grand Merci à Jacques Marechal ainsi qu'à tous les artistes de Contes en bande.

Pour conclure ce rapport, je reprends une partie du discours d'introduction énoncé lors de ce spectacle. La plupart des exilés ont subi des violences dans leur pays d'origine, sur le trajet d'exil ou durant les premiers mois de vie en France, l'expérience de l'exil entraîne une diminution des défenses psychologiques, une souffrance sur laquelle d'autres souffrances viendront se révéler ou s'amplifier

En raison de ces événements mais aussi de la complexité du parcours d'insertion, l'expérience de l'exil affecte profondément la santé. L'état de santé des exilés est ainsi associé à de multiples facteurs de vulnérabilité - sur les plans psychologique, social et médical.

Les migrants/étrangers sont confrontés à de nombreux obstacles à l'accès aux soins, principalement des restrictions légales et administratives pour l'accès à la protection maladie, des difficultés de communication linguistiques et des discriminations au sein des dispositifs de prévention et de soins.

La prise en charge doit être d'abord un accueil et un soutien. Les problèmes médico-sociaux exprimés lors des premiers contacts recouvrent une demande sous-jacente mais constante de relation. Pour ces personnes souvent isolées et itinérantes, la consultation médicale reste une opportunité rare d'échange.

Pour conclure je vais reprendre les propos du Pr Jean-François Delfraissy qui exprime sa vive inquiétude sur plusieurs mesures du récent texte de loi « pour contrôler l'immigration ». Il alerte ainsi, comme de nombreuses autres personnalités de tous horizons, sur « un préoccupant manquement aux valeurs fondamentales de fraternité, d'équité, essentielles au bien-être de tous » que pourraient entraîner les restrictions apportées, entre autres, à la prise en charge médicale des étrangers résidant en France et leur difficulté accrue d'accès aux traitements.

Benoit Coudert

Président de l'association Médecins Bénévoles.

Rapport moral présenté lors de l'assemblée générale du 6 février 2024.



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

## **RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2023**

### **ACTIVITE GLOBALE ET REPARTITION PAR POLE**

En 2023 l'activité de l'association est revenue au niveau qu'elle connaissait avant la crise du COVID avec 797 consultations médicales pour 537 personnes reçus.

Les consultations médicales, sociales et psychologues se tiennent sur les 2 espaces :

- Espace Solidarité-locaux mise à disposition par la Ville de Trappes :
  - Médecins : 2 permanences / semaine le mercredi (matin et AM)
  - Psychologue : le mardi
- IPS mise à disposition par la SQY :
  - Médecins : 2 permanences / semaine, une le jeudi AM et une le vendredi matin
  - Psychologue : le vendredi
  - Assistante Sociale : le vendredi

Soit 4 permanences de consultations médicales par semaine sur l'ensemble des deux pôles. Les permanences des assistantes sociales et de la psychologue ne se tiennent pas toutes les semaines.

Les consultations ne se répartissent pas également entre les 2 pôles. La fréquentation est plus importante à l'Espace Solidarité.

Les permanences se déroulent avec des patients qui doivent prendre un RV fixé avec pour un horaire précis. Il est important de souligner le travail de la bénévole de Médecins Bénévoles qui s'occupe du planning et le suivi qu'elle assure (rappel des RV).

L'accueil téléphonique de l'Association n'est et n'a jamais été interrompu. Il y a toujours une suite donnée aux appels même en cas de réponse non immédiate.

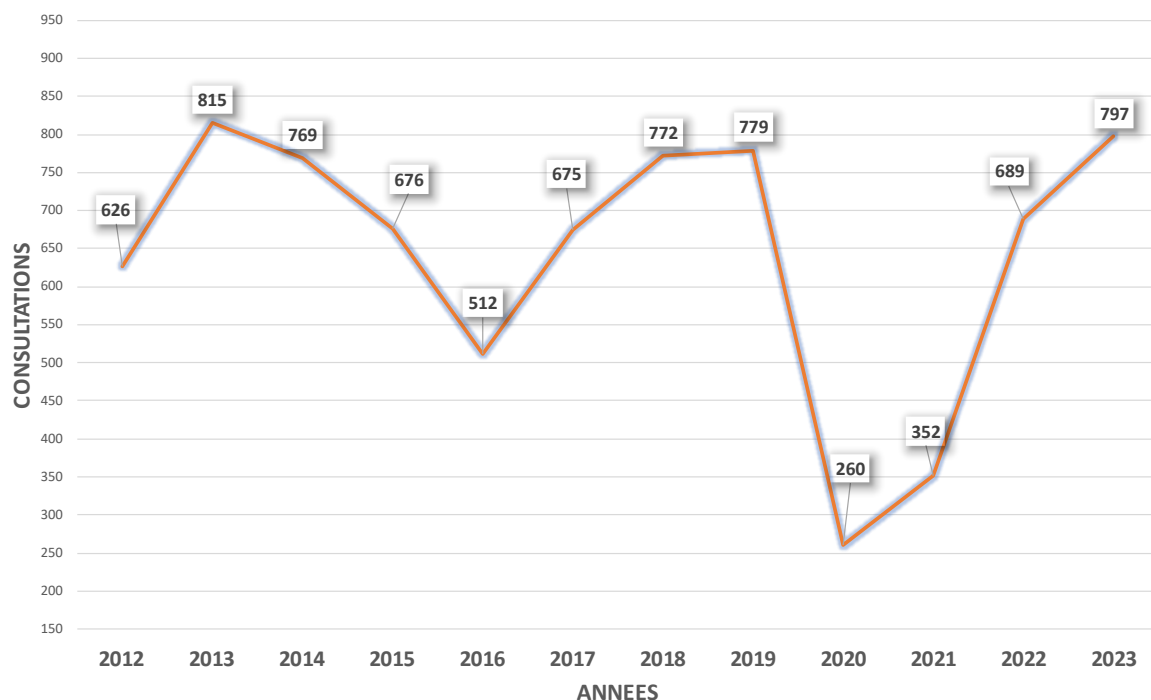
Les patients peuvent aussi prendre rendez-vous par téléphone, ou sur place, auprès des structures qui nous accueillent, à travers leurs salarié(e)s qui assurent l'accueil. Elles peuvent aussi orienter vers le soin des personnes qu'elles accueillent, quand cela s'avère nécessaire.

Cette collaboration entre l'association et les personnes travaillant à l'Espace Solidarité et à l'IPS est précieuse, nous le rappelons chaque année, que ce soit pour les prises de rendez-vous, comme pour le bon déroulement des toutes les permanences médicales, sociales ou de la psychologue.



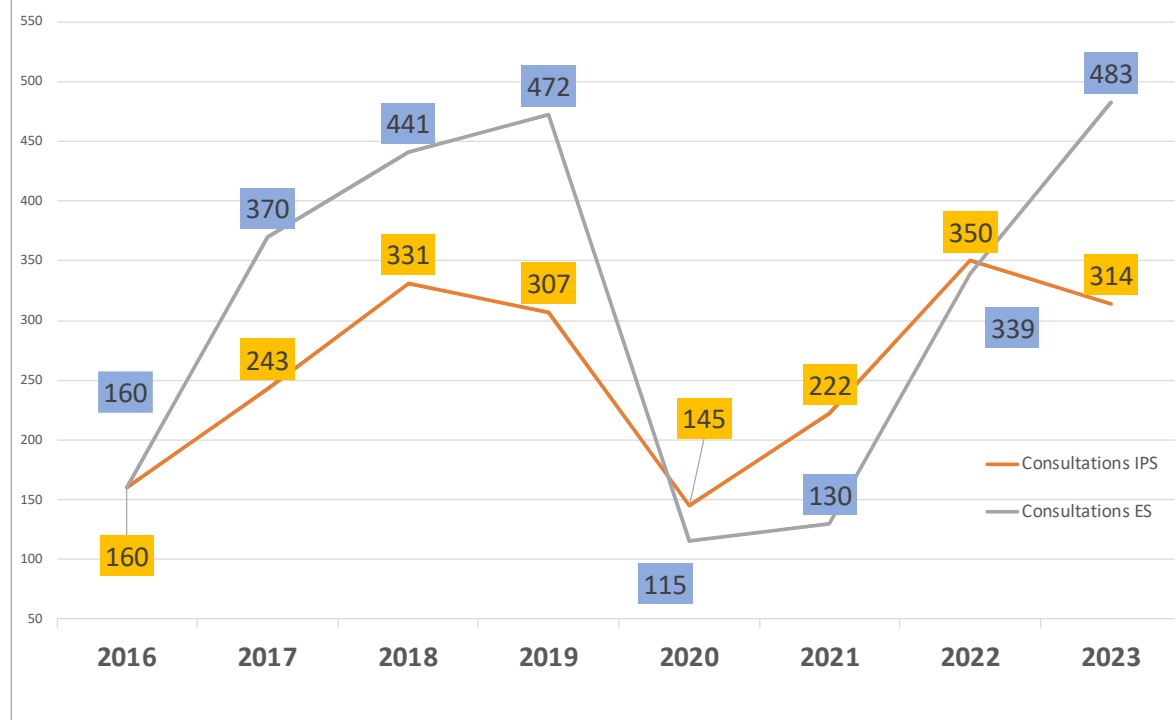
**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

### EVOLUTION DES CONSULTATIONS



### EVOLUTION PAR POLE EN 2023

#### 2023 : EVOLUTION DES CONSULTATIONS IPS et ES





Médecins Bénévoles  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## DOMICILIATION ET HEBERGEMENT

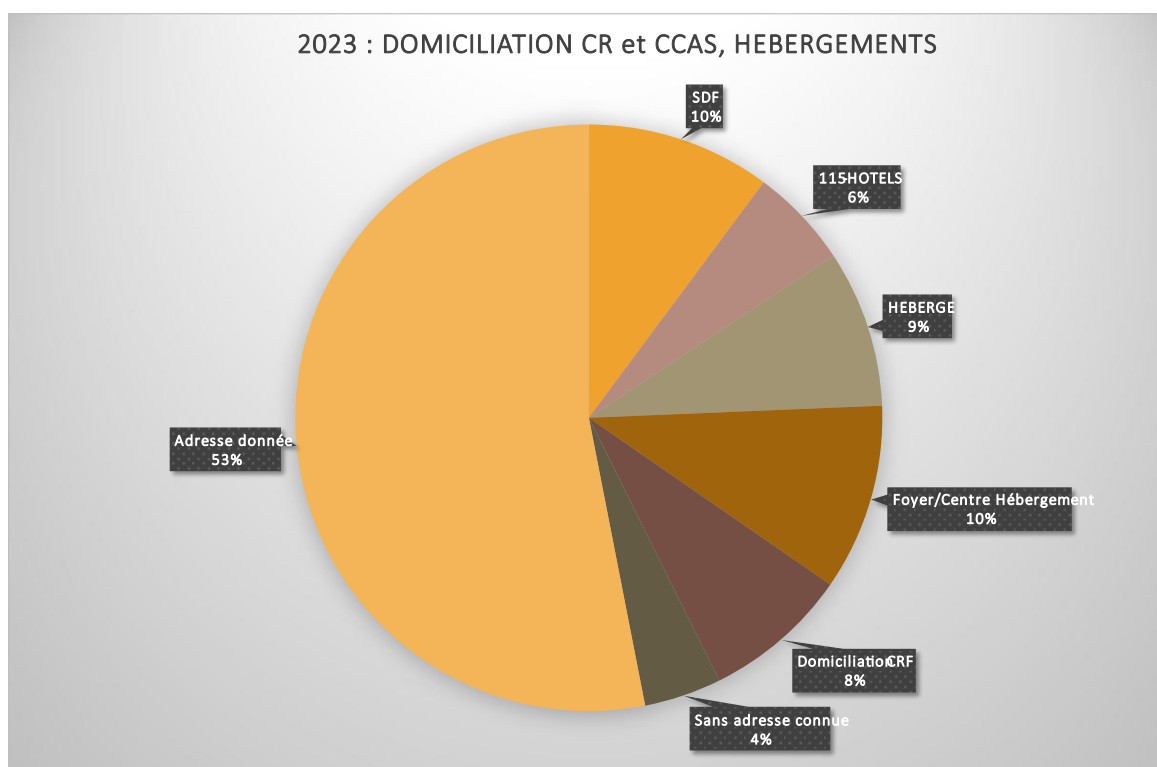
L'absence de droits sociaux est la caractéristique de la majorité des patients venant consulter et corrobore avec la précarité sociale.

**Nous recevons toujours un nombre important de personnes sans-abris.** Si nous cumulons les SDF et les Domiciliations nous parvenons déjà à un total minimum de 18% de sans abris.

En effet, les personnes ayant une domiciliation Croix Rouge ou CCAS alternent souvent entre la rue ou des hébergements ponctuels dans la famille, des amis ou autre. Nous mettons en place des outils pour essayer d'analyser plus finement les données que nous arrivons à collecter pour nous permettre de mieux suivre les personnes que nous recevons.

53% de nos patients ont donné une adresse. Mais, la très grande majorité nous informent que l'adresse de leur lieu de vie au moment des rendez-vous, est l'adresse de personnes qui les hébergent. Ces hébergements en famille, chez des amis ou autre, permettent d'avoir un abri, mais sont soumis à beaucoup d'aléas, n'assurent en aucun cas la pérennité d'une adresse fixe, et peuvent s'arrêter brutalement, mettant à la rue les « hébergés » provisoires.

La domiciliation de 4% des patients demeure inconnue. Donnée qui peut complètement être associée avec la précarité de leurs conditions de vie et aux difficultés rencontrées avec les personnes qui les hébergent.

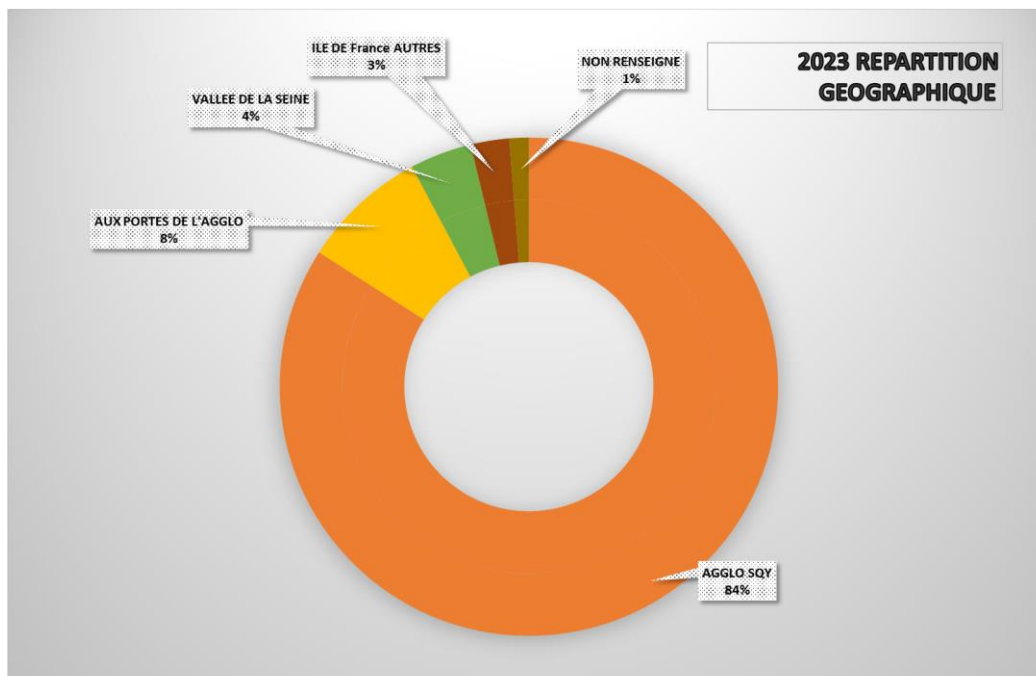




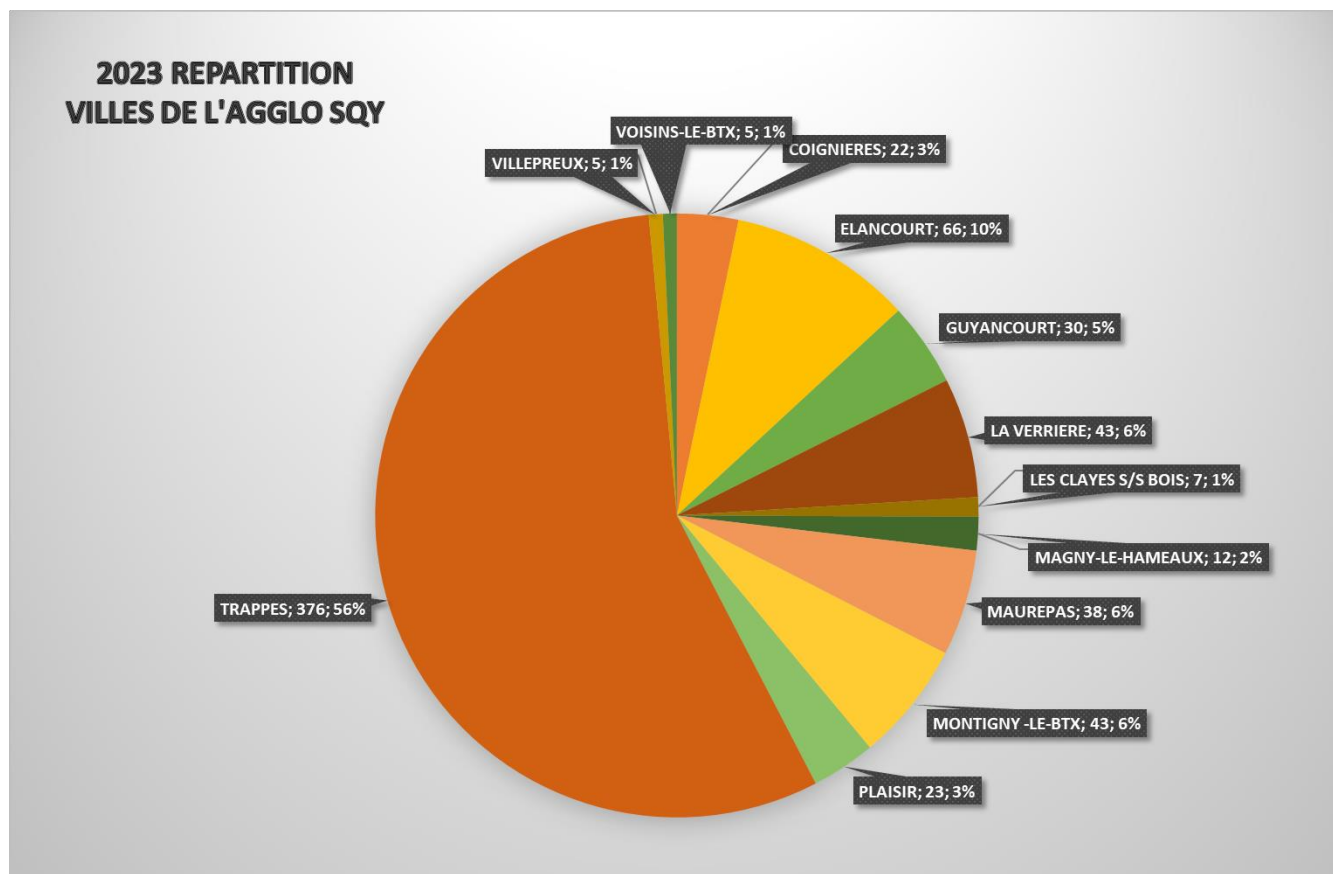


**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES USAGERS DE MEDECINS BENEVOLES



Les personnes qui ont consultés en 2023 proviennent de 44 villes différentes. Mais, 84% d'entre eux viennent des 12 communes de l'Agglomération de Saint-Quentin en Yveline.





**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Les pôles de consultations étant sur Trappes, la population domiciliée ou se réfugiant sur cette ville bénéficie majoritairement de l'offre de soins proposée par les Médecins Bénévoles.

En 2024 nous poursuivons dans l'idée de mettre en place une nouvelle permanence médicale sur la commune de Coignières, où se situent plusieurs hôtels du 115, accueillant notamment des femmes avec enfants.

Malgré des efforts d'informations faits auprès des hôtels, il est probable que l'éloignement soit un obstacle pour venir vers notre association.



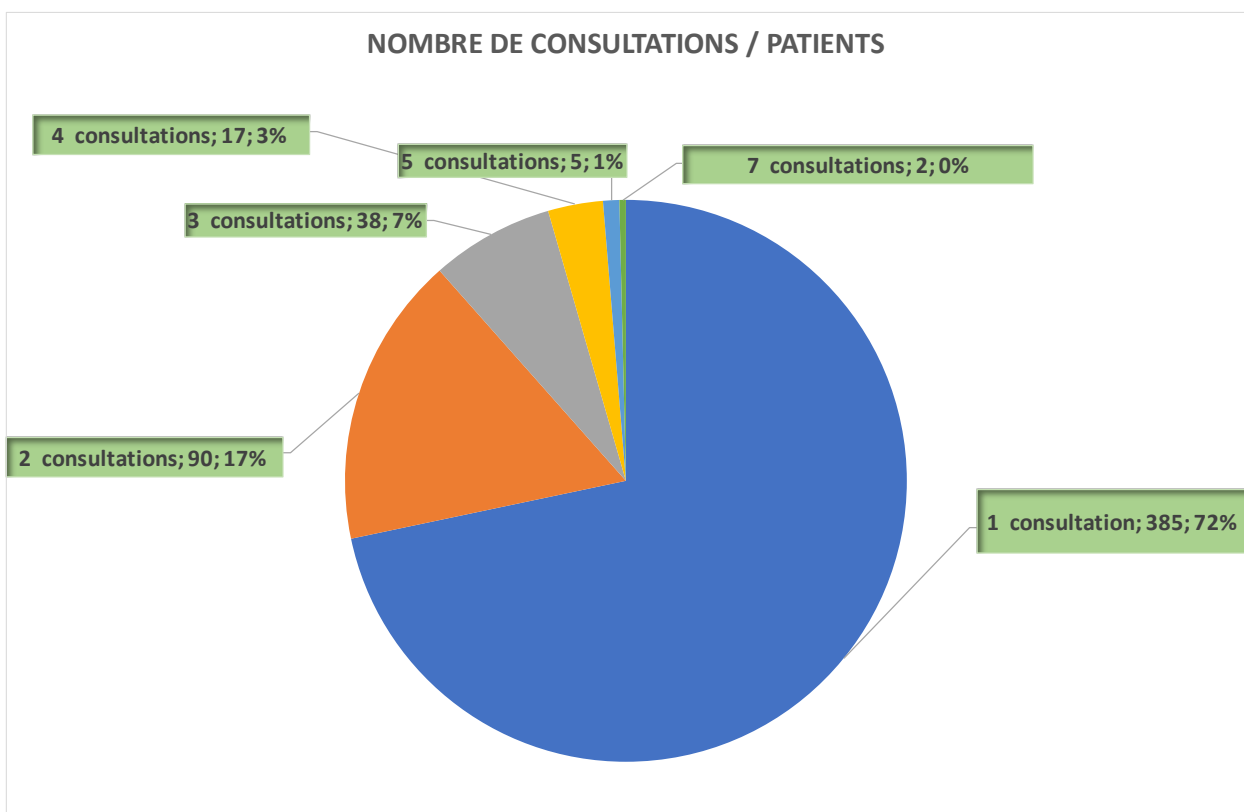
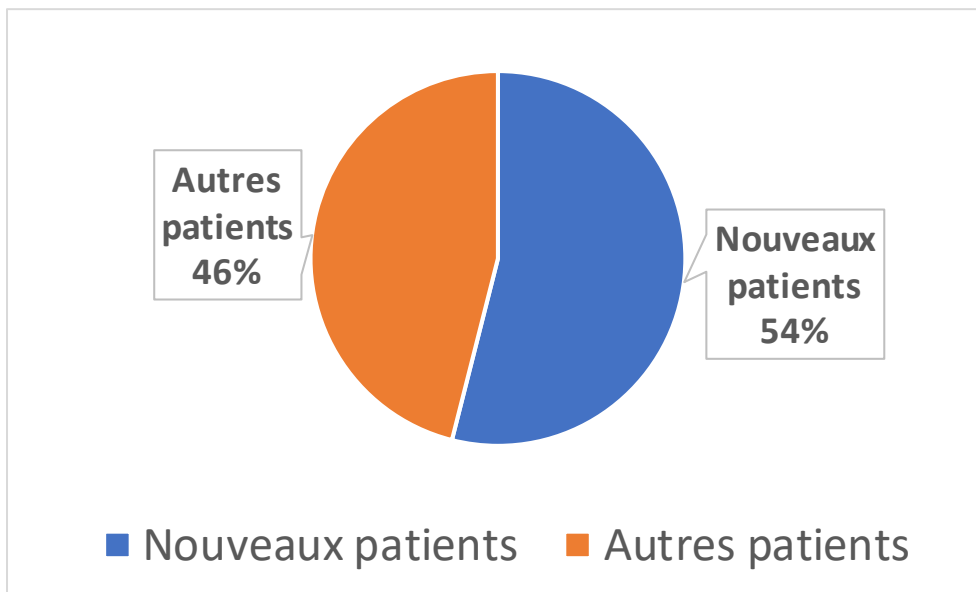
**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

### FREQUENTATION - REPARTITION PAR SEXE ET ADULTES/ENFANTS.

54% des patients sont venus consulter pour la première fois. Cette répartition varie assez peu d'une année sur l'autre (50% en 2022).

Sur 537 patients vus en 2023, 385 (72%) ne sont venus qu'à 1 consultation dans l'année.

Les modes de vie et d'hébergement ou non hébergement des personnes reçues, génèrent de fait un nomadisme médical. Par ailleurs, l'un des objectifs de notre accompagnement est d'informer sur les démarches à entreprendre pour avoir accès à l'AME ou CMU.



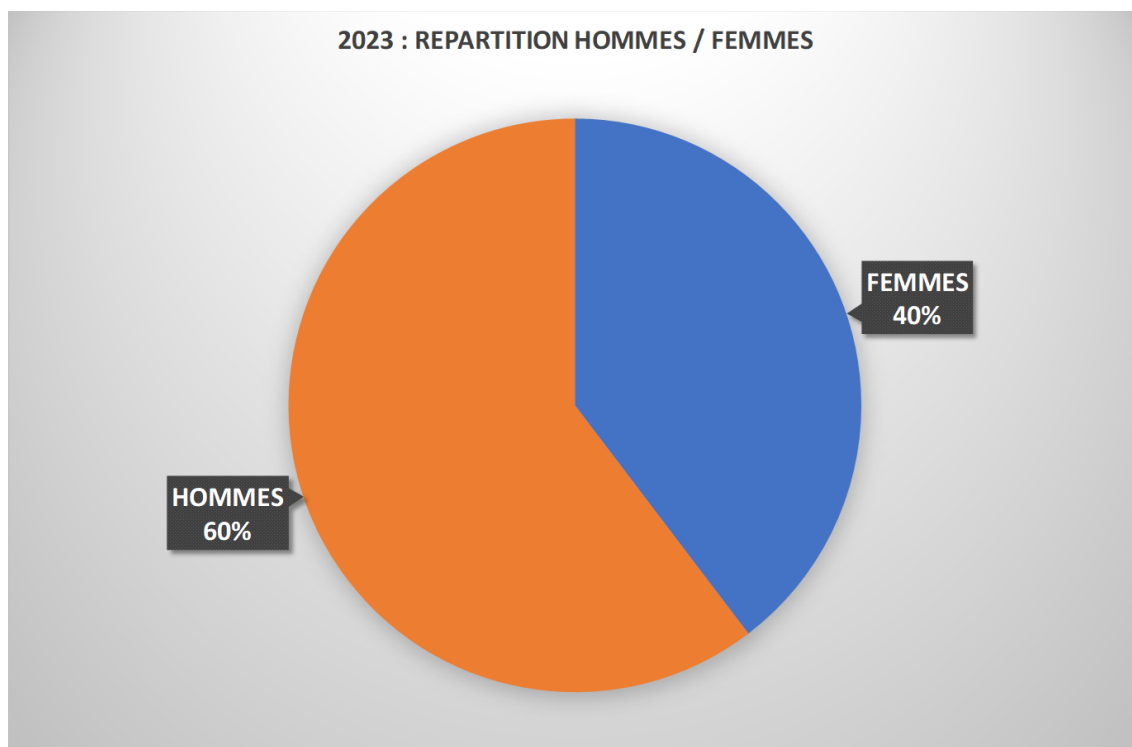


**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Avec 60% des consultations, la fréquentation des permanences par les hommes est supérieure à celles des femmes. Ce qui ne correspond pas à la proportion d'arrivée de femmes sur le territoire et plus globalement au nombre de femmes en situation de précarité en France.

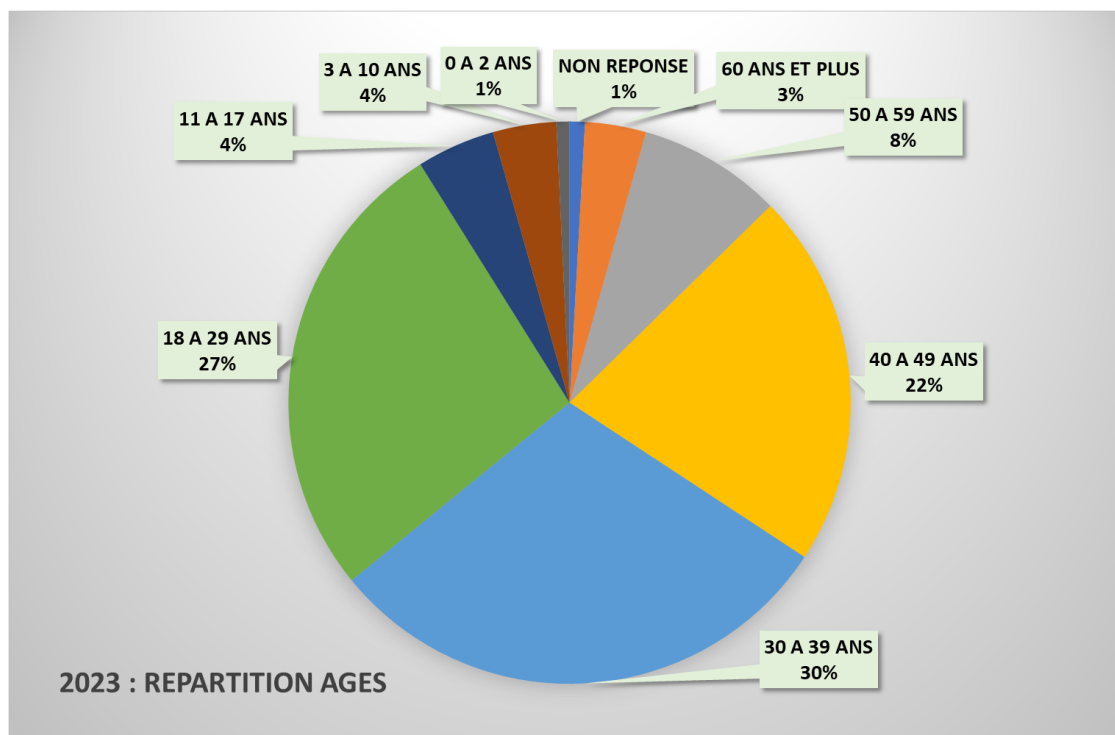
Si on prend les nombres de 2019 (avant le COVID), année qui peut servir de référence, et les années précédentes, la répartition était bien différente. Les hommes ne représentant en moyenne que 50% des patients.

Mais, en 2023 le nombre de femmes est tout de même en réelle augmentation puisqu'il correspondait à 34,40% en 2022 contre 40% en 2023.





**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21



Médecins Bénévoles en 2023 n'a reçu que 9% de patients mineurs.

La population adulte représentant 91% de patients répartis en 3 grandes masses :

- 18/29 ans : 27%
- 30/39 ans : 30%
- 40 ans et + : 33%

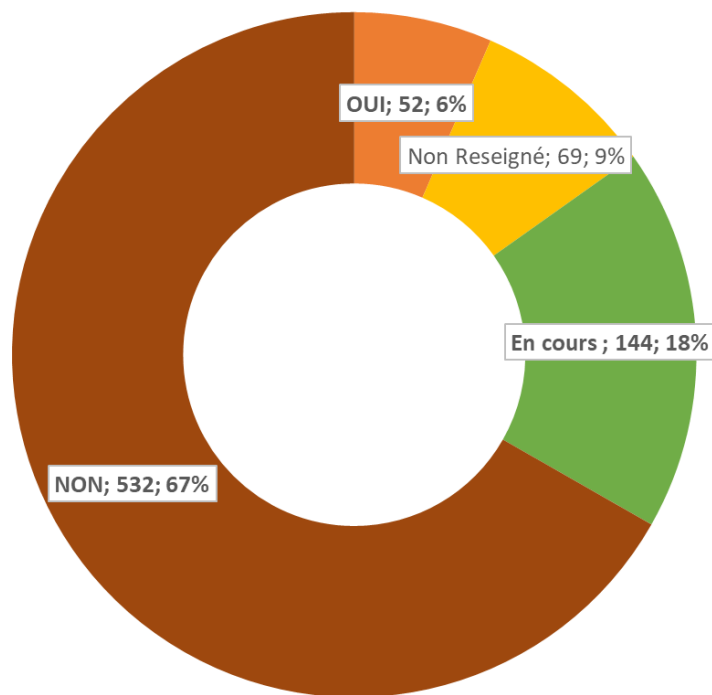
Notre public est donc majoritairement un public jeune.



Médecins Bénévoles  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

### COUVERTURE SOCIALE :

## 2023 COUVERTURE SOCIALE



En 2023, 6 % des patients avaient une couverture sociale lors de leur rendez-vous. Dans ce cas, l'association ne prend pas à sa charge les frais de pharmacie ou autres frais médicaux.

18% des personnes reçues ont entamé des démarches de demandes d'AME. Soit 10% de plus que l'an passé. 67% n'ont aucune couverture sociale. Si on ajoute les 9% qui n'ont pas su répondre, cela fait un total de 76%.

Plusieurs raisons expliquent ce chiffre impressionnant de personnes sans couverture sociale :

- ✓ Arrivée encore récente sur le territoire
- ✓ Complexité des démarches accentuées quand on a des lieux de vie instables et peu ou aucune maîtrise de la langue française
- ✓ Préoccupations autres
- ✓ Longueur des démarches et nombreux refus suite à une première demande ou demande de renouvellement qui conduisent à abandonner les démarches parfois entreprises auparavant surtout si personne ne peut aider à faire ces démarches administratives

Les personnes reçues correspondent donc bien aux critères : **« offrir des soins aux personnes en situation de précarité, ne pouvant accéder aux structures ordinaires. »**



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Nous informons et aidons systématiquement les personnes sur les démarches à entreprendre pour les :

- ✓ Demandes d'AME.
- ✓ Formulaires de demande
- ✓ Pièces à fournir
- ✓ Comment et où faire la demande
- ✓ Où trouver une aide complémentaire...

Le rôle des Assistantes sociales prend ici tout son sens et cela conforte la nécessité de trouver d'autres personnes ayant ces compétences pour rejoindre l'association.

### **SUIVI - ACCOMPAGNEMENT**

Suite aux consultations l'ensemble des bénévoles, s'attachent à la qualité du suivi des patients, autant que faire se peut, tant sur le plan médical que sur les orientations pour des aides sociales et administratives.

Sur le plan médical, tout patient orienté pour des investigations complémentaires est revu en consultation. Tous les rendez-vous prescrits par les médecins sont pris par les accueillant.es, en présence et avec les patients, à la suite de la consultation.

De titre de transports peuvent être remis aux personnes, pour les RV sur Rambouillet, Versailles ou Paris ou autres hôpitaux de la région.

Lorsque le rendez-vous de spécialiste est éloigné dans le temps, nous rappelons le RV à la personne concernée.

Au-delà de la santé, les difficultés sont nombreuses sur le plan social.

Le premier obstacle à surmonter, par exemple pour obtenir l'AME, est l'obtention d'une adresse de domiciliation, ce qui continue à être extrêmement compliqué à obtenir.

Aujourd'hui la Croix Rouge ne donne plus de domiciliation est rare sont les Villes qui acceptent de domicilier. Nous essayons d'intervenir auprès des CCAS sans grand résultats.

Par ailleurs, nous conseillons et dirigeons les patients vers des structures telles que la CIMADE et autres associations partenaires, en fonction des situations.

Réciproquement, nous recevons des personnes qui sont adressées par la CIMADE et autres associations.

La Croix Rouge, les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire, le Secours Catholique, le Point Service à la Personne, demeurent des associations partenaires et des possibilités d'aides, ressources, pour les personnes que nous avons reçues.

**L'Espace Solidarité à Trappes joue aussi un rôle important pour nos patients car les accueils de jour sont par ailleurs peu nombreux ou très spécialisés (par exemple réservés aux femmes subissant des violences).**

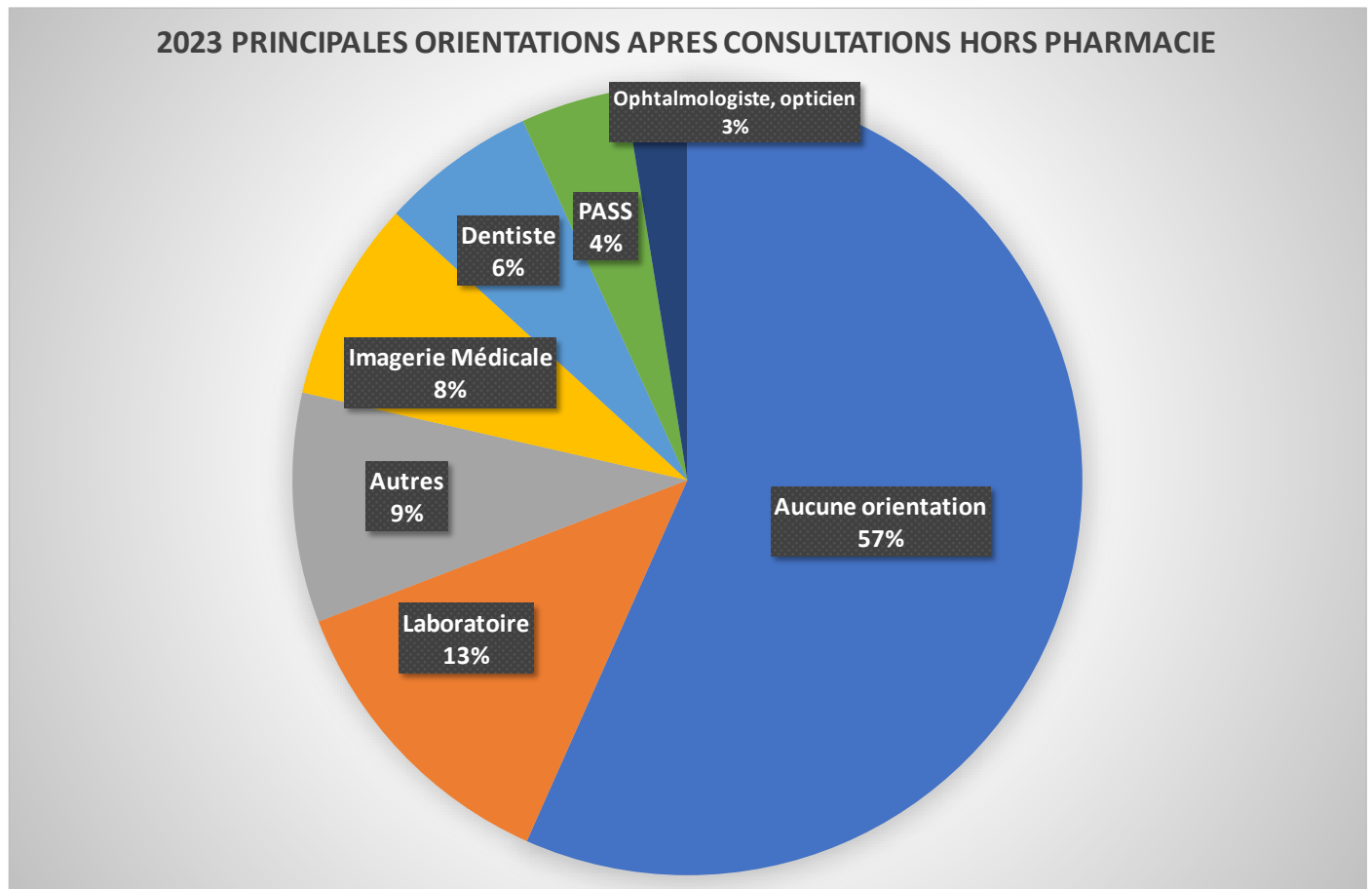
L'accompagnement social des patients est un élément primordial qui complète la consultation médicale.



**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

### ORIENTATIONS APRES CONSULTATIONS EN 2023

En 2023, 43% des patients (contre 50% en 2022) ont eu besoin d'investigations supplémentaires, suite à la consultation.



Orientations PASS : ce sont vers les PASS généralistes des hôpitaux de Rambouillet et Versailles que nous pouvons adresser les patients.

La collaboration de la PASS de l'Hôpital de Rambouillet pour les patients orientés est une aide appréciable.

A partir du mois de juin 2023, nous avons dû prendre la décision de cesser la prise en charge de prothèses dentaires, face à l'importance des coûts et au regard du budget total dont dispose l'association (59,8% des charges de 2023, pour 6% des prescriptions - voir bilan financier 2023 et budget prévisionnel 2024).

Depuis septembre, les soins dentaires, sauf urgence déterminé par les médecins lors des consultations, ne sont plus pris en charge eux non plus et pour les mêmes raisons.

Mais, nous adressons les patients aux PASS dentaires de Paris, Créteil et Colombes.

Nous reverrons après les octrois de subventions si nous devons revoir la décision concernant les soins dentaires.

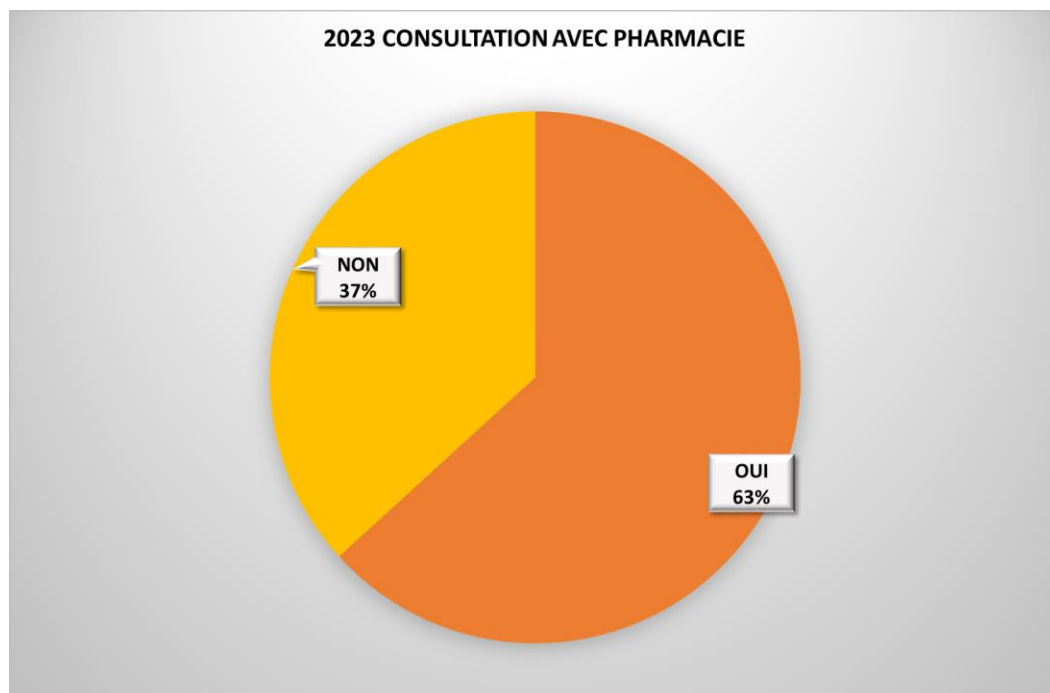




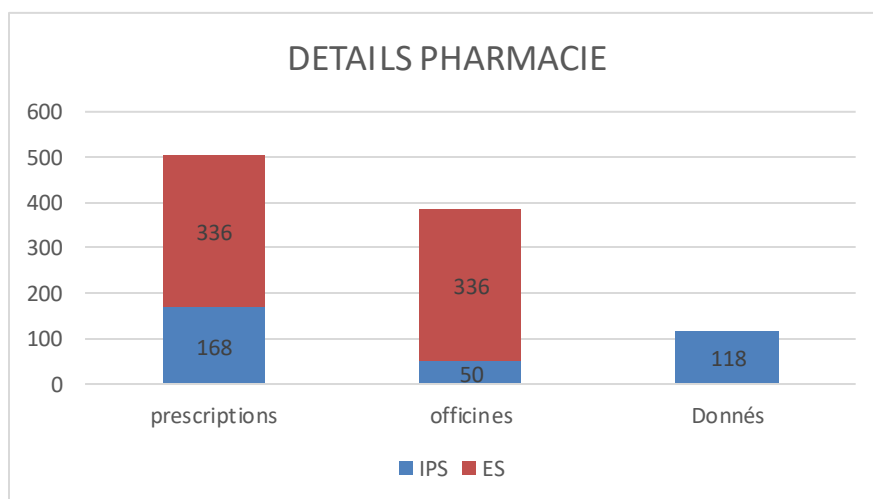
**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## PHARMACIE EN 2023

67% des patients sont repartis avec une prescription médicale.



A l'IPS, les médicaments peuvent être remis aux patients grâce à la pharmacie interne. Seuls des compléments doivent être achetés en officine.



Les commandes de médicaments pour approvisionner le stock de la pharmacie de l'association sont faites, par le Dr Anne-Marie Pruvost et le Dr Anne-Sophie Schudy, auprès de la Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI), qui nous les fournit gratuitement. Le manque d'approvisionnement de certains produits a affecté PHI comme les officines de ville.

Mais, il n'y a pas de possibilité d'installer une pharmacie à l'Espace Solidarité. Sur ce pôle, les médicaments prescrits sont donc achetés en officine et pris en charge par l'association.



Médecins Bénévoles  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## **BILAN DES ASSISTANTES SOCIALES**

En 2023 :

- 11 permanences ont été tenues. Les permanences qui se tiennent à l'IPS ont été assurées par Catherine Leborgne et Nathalie Foucault (à partir du mois de septembre)
- Nous avons fixé 62 rendez-vous et 38 personnes se sont présentées.

## **Observations :**

**Nous nous efforçons toujours de recevoir et d'accompagner au mieux les patients malgré les difficultés :**

- La législation évolue au quotidien avec comme but semble-t-il de réduire les dépenses et de freiner l'immigration clandestine. Une mise à jour régulière des connaissances est nécessaire, Les procédures, les formulaires, les pièces justificatives à fournir changent constamment ce qui nous oblige à faire une demande puis des recours et de ce fait rallonge les délais d'obtention des aides et des papiers pour les usagers.

- Les hébergements sont surchargés : il n'y a quasiment plus de possibilités d'accès pour les personnes que nous aidons, même pour les plus démunis. Ceux sont surtout les hommes seuls pour lesquels on ne trouve pas de solution. Mais, les familles et les femmes même avec enfants sont de plus en plus nombreuses dans cette même situation.

- trouver une domiciliation pour les personnes SDF est très complexe car la croix rouge sur laquelle on pouvait s'appuyer jusque-là ne prend plus de domiciliation, car ils ont dépassé le nombre maximum autorisé. Certaines mairies, acceptent les domiciliations si la personne démontre ses liens avec la commune.

## **Démarches réalisées en cette année 2023 :**

- en majorité des demandes d'AME, et démarches pour permettre aux patients d'avoir une couverture sociale. Cependant les situations rencontrées sont de plus en plus complexes ; elles finissent par aboutir. Nous ne pouvons pas chiffrer toutes ces actions dont nous n'avons généralement les retours que lorsque le blocage persiste.

- Comme chaque année, nous avons pris appui sur nos partenaires pour aider les usagers dans leurs démarches comme Domasil, la CIMADE et également pour les aider à se nourrir sur les associations comme : la Croix Rouge, les Restos du Cœur ou par des aides financières ponctuelles avec Yvelines entraide.

## **Pour la suite :**

Nous renouvelons notre appel insistant sur l'urgence à trouver des assistantes sociales pour continuer notre mission dans les meilleures conditions possibles afin d'aider Catherine Leborgne et Nathalie Foucault dans les permanences. Comme nous l'avons déjà mentionné sur les années précédentes, il est plus agréable et plus constructif de faire les permanences à 2. De plus, les permanences médicales étant en augmentation suite à l'arrivée de nouveaux médecins et à la reprise totale de l'activité, le nombre de personnes ayant besoin d'un accompagnement social a augmenté et les permanences sont pleines.



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

### **AIDE PSYCHOLOGIQUE**

En 2023, Anne Gaudet, notre psychologue, a assuré 19 permanences, à l'ES et à l'IPS. 50 RV ont été donnés et 31 ont été honorés.

### **LES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION**

37 bénévoles assurent à ce jour les différentes permanences et font vivre les instances de l'association :

- 8 Médecins
- 20 accueillant.es
- 2 assistantes sociales
- 1 psychologue
- 2 pharmaciennes
- 5 membres du CA sans permanences

En 2023, 2 formations avec l'ADRIC (*Agence de Développement des relations Interculturelles pour la Citoyenneté*) les ont réunis les 14 mars et 6 juin :

- \* Les outils de la communication interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement de personnes issues des immigrations
- \* Accueillir et accompagner les femmes issues des immigrations face aux violences

### **CONCLUSION**

En cette année 2023, l'association a pu remplir les missions qui sont les siennes.

L'implication de notre équipe de bénévoles a permis, une continuité d'accueil des patients, tout au long de l'année, en dehors de la période estivale de mi-juillet à fin août pour les consultations médicales, sociales et aide psychologique.

Le recrutement de nouveaux ou nouvelles bénévoles demeure nécessaire pour élargir et ouvrir d'autres permanences et être sûr d'assurer toutes celles programmées en cas d'imprévus.

Mais, nous espérons que nous serons appuyés par le soutien des institutions et en particulier sur le plan financier.

Mais, nous espérons aussi que la situation du logement, de la domiciliation administrative et de la couverture sociale puisse évoluer pour nous permettre de mieux accompagner les personnes que nous accueillons dans nos diverses permanences.

Marie-José TORRERO

Secrétaire de l'association Médecins Bénévoles



Médecins Bénévoles  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

## Rapport Financier 2023

La présentation des éléments financiers est identique aux années précédentes en abordant les points suivants :

- Produits ou recettes
- Charges ou dépenses
- Evaluation du bénévolat ou contributions volontaires en nature
- Résultat de l'année
- Trésorerie
- Budget prévisionnel 2024

### 1) Produits

| PRODUITS                                   | Réalisé 2022    | Réalisé 2023     | Estimé révisé 2023 | Ecart Réalisé-Estimé | Evolution N / N-1 |
|--------------------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|----------------------|-------------------|
| <b>SUBVENTIONS</b>                         | <b>35 000 €</b> | <b>40 000 €</b>  | <b>44 500 €</b>    | <b>-4 500 €</b>      | <b>14,29%</b>     |
| ARS Ile de France                          | 16 000 €        | 18 000 €         | 16 000 €           | 2 000 €              | 12,50%            |
| CA de St QUENTIN EN YVELINES - CASQY       | 7 500 €         | 10 500 €         | 12 500 €           | -2 000 €             | 40,00%            |
| COIGNIERES                                 | 700 €           | 700 €            | 2 000 €            | -1 300 €             | 0,00%             |
| ELANCOURT                                  | 2 200 €         | 2 200 €          | 2 200 €            | 0 €                  | 0,00%             |
| LA VERRIERE                                | 1 000 €         | 1 000 €          | 2 200 €            | -1 200 €             | 0,00%             |
| MAUREPAS                                   | 0 €             | 0 €              | 2 000 €            | -2 000 €             | 0,00%             |
| TRAPPES                                    | 7 600 €         | 7 600 €          | 7 600 €            | 0 €                  | 0,00%             |
| <b>COTISATIONS ET DONS</b>                 | <b>4 980 €</b>  | <b>4 989 €</b>   | <b>3 500 €</b>     | <b>1 489 €</b>       | <b>0,18%</b>      |
| <b>Sous total</b>                          | <b>39 980 €</b> | <b>44 989 €</b>  | <b>48 000 €</b>    | <b>-3 011 €</b>      | <b>12,53%</b>     |
| <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> | <b>22 000 €</b> | <b>66 606 €</b>  | <b>22 000 €</b>    | <b>44 606 €</b>      | <b>202,75%</b>    |
| Bénévolat                                  | 22 000 €        | 64 200 €         | 22 000 €           | 42 200 €             | 191,82%           |
| Abandon de frais <sup>(1)</sup>            | 0 €             | 2 406 €          | 0 €                | 2 406 €              | 0,00%             |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                  | <b>61 980 €</b> | <b>111 595 €</b> | <b>70 000 €</b>    | <b>41 595 €</b>      | <b>80,05%</b>     |

Le budget prévisionnel 2023 initial prévoyait 65.000 € de produits dont 43.000 € de recettes de fonctionnement. Pour répondre à l'augmentation du nombre de patients, le budget a été révisé en juin par un appel complémentaire à la CASQY de 5.000€ pour s'élever à 48.000 €.

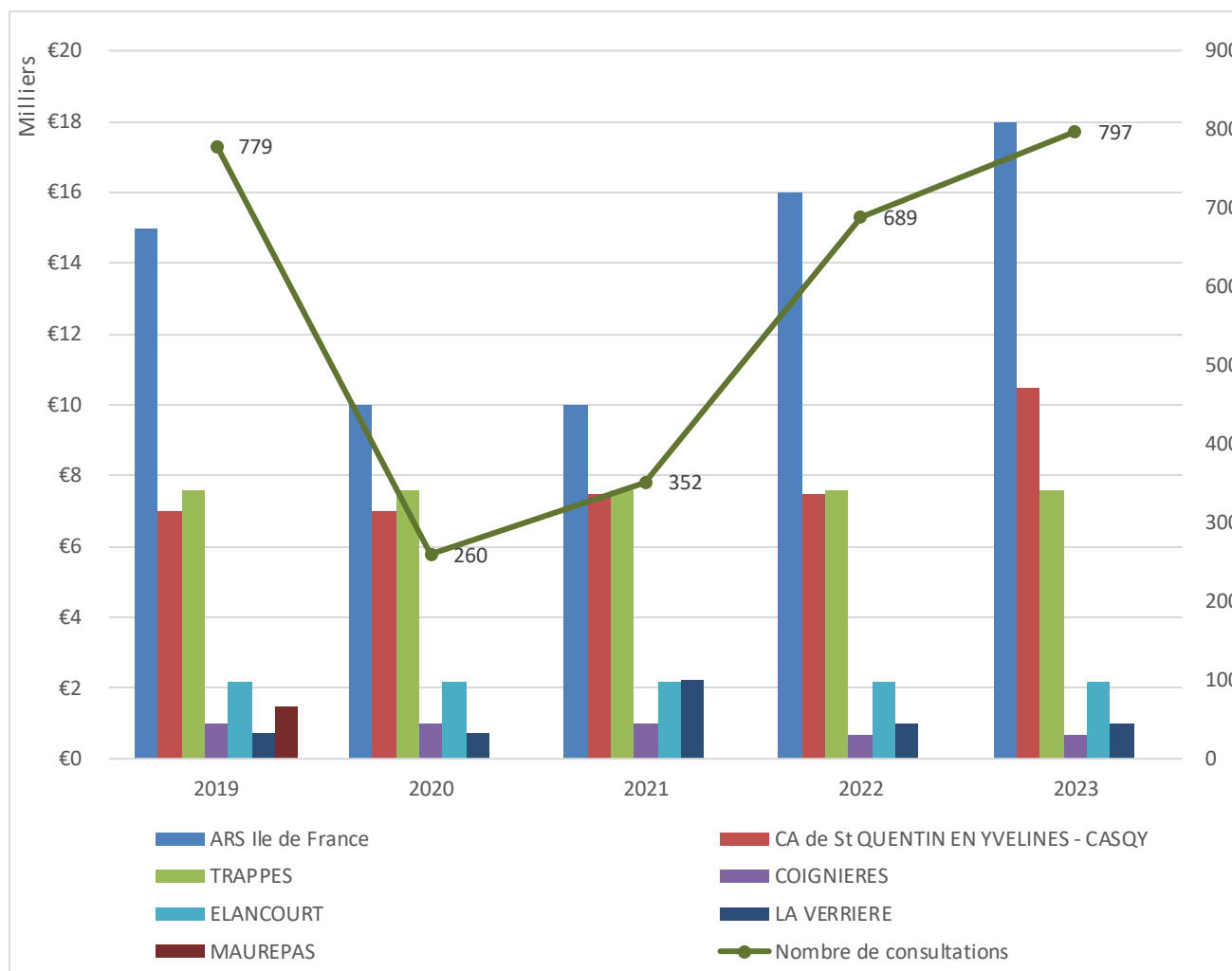
Fin 2023, ces liquidités sont de 44.849 €, inférieures de 3.011 € au prévisionnel révisé. Les recettes sont composées :

- Des subventions pour 40.000 € inférieures de 4.500 € au prévisionnel révisé :
- Des adhésions et dons pour 4.989 € supérieures de 1.489€ au prévisionnel révisé.



**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

Le diagramme sur 5 ans permet de constater que les subventions de l'ARS et de la CASQQY sont en hausse, même par rapport à 2019 où il y avait un nombre de consultations équivalent.



L'association a également bénéficié de 2.406 € de dépenses abandonnées par des professionnels de santé. Il s'agit principalement de soins dentaires gratuits ou de prestations de laboratoire à demi-tarif.

Nous remercions sincèrement les adhérents, organismes, communes, professionnels de santé et tous ceux qui par leur générosité contribuent à la vie de Médecins Bénévoles.



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

## 2) Charges

| <b>CHARGES</b>                                  | <b>Réalisé 2022</b> | <b>Réalisé 2023</b> | <b>Estimé révisé 2023</b> | <b>Ecart Réalisé-Estimé</b> | <b>Evolution N / N-1</b> |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| <b>ACTIVITES DE L'ASSOCIATION</b>               | <b>35 593 €</b>     | <b>55 530 €</b>     | <b>36 000 €</b>           | <b>19 530 €</b>             | <b>56,01%</b>            |
| PRESTATIONS DE SERVICES                         | 16 492 €            | 30 976 €            | 16 500 €                  | 14 476 €                    | 87,83%                   |
| <i>Soins dentaires</i>                          | 10 470 €            | 21 379 €            | 10 000 €                  | 11 379 €                    | 104,20%                  |
| <i>Laboratoire</i>                              | 3 041 €             | 5 441 €             | 3 000 €                   | 2 441 €                     | 78,92%                   |
| <i>Imagerie</i>                                 | 2 218 €             | 3 880 €             | 2 500 €                   | 1 380 €                     | 74,96%                   |
| <i>Ophthalmologie</i>                           | 95 €                | 55 €                | 700 €                     | -645 €                      | -42,29%                  |
| <i>Autres soins</i>                             | 668 €               | 220 €               | 300 €                     | -80 €                       | -67,02%                  |
| ACHATS DE MATIERES                              | 17 511 €            | 23 970 €            | 19 000 €                  | 4 970 €                     | 36,89%                   |
| <i>Pharmacie</i>                                | 5 988 €             | 11 145 €            | 5 000 €                   | 6 145 €                     | 86,14%                   |
| <i>Optiques</i>                                 | 1 372 €             | 1 366 €             | 2 000 €                   | -635 €                      | -0,45%                   |
| <i>Prothèses dentaires</i>                      | 10 151 €            | 11 459 €            | 12 000 €                  | -541 €                      | 12,89%                   |
| ACHATS DE FOURNITURES                           | 1 591 €             | 583 €               | 500 €                     | 83 €                        | -63,34%                  |
| <i>Fournitures et matériel de santé</i>         | 1 591 €             | 583 €               | 500 €                     | 83 €                        | -63,34%                  |
| <b>AUTRES CHARGES</b>                           | <b>2 869 €</b>      | <b>3 911 €</b>      | <b>12 000 €</b>           | <b>-8 089 €</b>             | <b>36,34%</b>            |
| Formation des bénévoles                         | 630 €               | 2 790 €             | 5 500 €                   | -2 710 €                    | 342,86%                  |
| Assurances                                      | 72 €                | 75 €                | 100 €                     | -25 €                       | 4,46%                    |
| Frais de bureau                                 | 963 €               | 780 €               | 5 150 €                   | -4 370 €                    | -19,00%                  |
| Missions et réceptions                          | 83 €                | 131 €               | 200 €                     | -69 €                       | 57,17%                   |
| Autres charges                                  | 1 120 €             | 135 €               | 1 050 €                   | -915 €                      | -87,96%                  |
| <b>Sous total</b>                               | <b>38 462 €</b>     | <b>59 441 €</b>     | <b>48 000 €</b>           | <b>11 441 €</b>             | <b>54,54%</b>            |
| <b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN</b> | <b>22 000 €</b>     | <b>64 200 €</b>     | <b>22 000 €</b>           | <b>42 200 €</b>             | <b>191,82%</b>           |
| Personnel bénévole                              | 16 500 €            | 58 700 €            | 16 500 €                  | 42 200 €                    | 255,76%                  |
| Charges supplétives                             | 5 500 €             | 5 500 €             | 5 500 €                   | 0 €                         | 0,00%                    |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                        | <b>60 462 €</b>     | <b>123 641 €</b>    | <b>70 000 €</b>           | <b>53 641 €</b>             | <b>104,49%</b>           |

Afin de faciliter la lecture, tout en conservant l'adéquation aux normes comptables, la présentation des charges a été modifiée par rapport aux années précédentes. Elles sont maintenant réparties entre activité opérationnelle de l'association et partie administrative.

Le budget prévisionnel initial prévoyait 65.000 € de charges dont 43.000 € de dépenses de fonctionnement. Le budget a été révisé en juin de 5.000€ pour tenir compte notamment de l'augmentation des soins dentaires.

Fin 2023 les dépenses de fonctionnement sont de 59.541 € supérieures de 11.541 € au prévisionnel révisé.

Les charges administratives représentent 6.6% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement contre 7.5% en 2022.

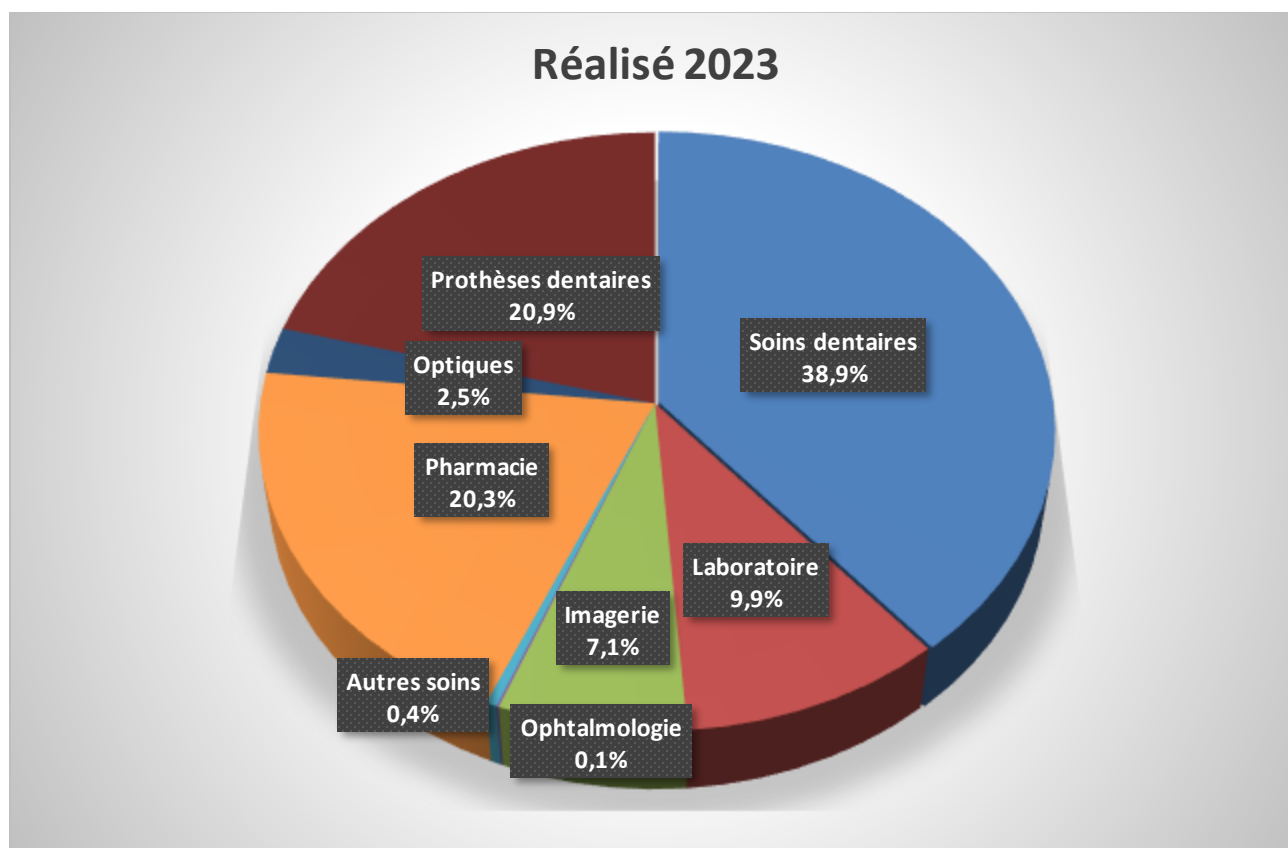


**Médecins Bénévoles**  
IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES  
Tél : 06 43 00 86 21

L'augmentation des charges de santé par rapport au prévisionnel est essentiellement due :

- Soins dentaires : 21.379 € pour un prévisionnel initial de 6.000€ révisé à 10.000 €
- Prothèses dentaires : 11.459 € pour un prévisionnel de 12.000 € ; les devis pour les prothèses n'ont plus été accordés lorsque le prévisionnel a été atteint
- Pharmacie : 11.145 € pour un prévisionnel de 5.000 € ; à noter que des factures concernant 2022 viennent augmenter les frais à hauteur de 3.386€
- Par ailleurs, l'apport des médicaments que PHI (Pharmacie Humanitaire Internationale) nous a fourni a permis d'économiser 791€ HT soit 808€ TTC de charges

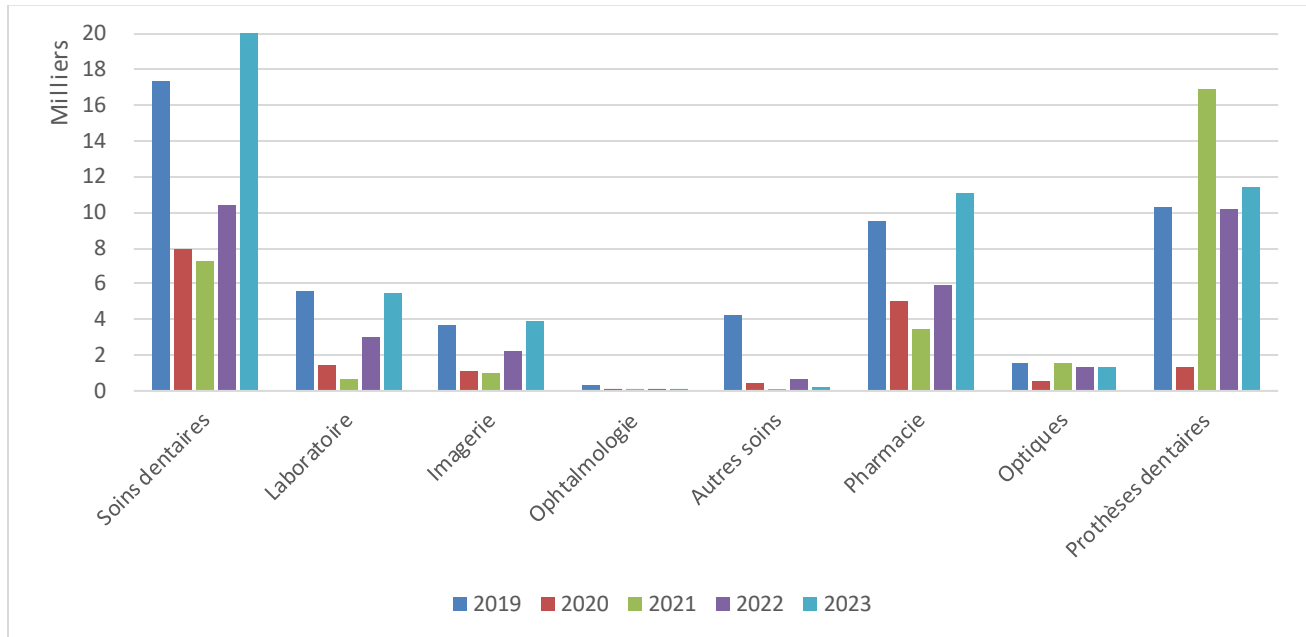
Le diagramme par nature de charges de santé montre l'importance des soins et prothèses dentaires sur l'ensemble de l'activité.



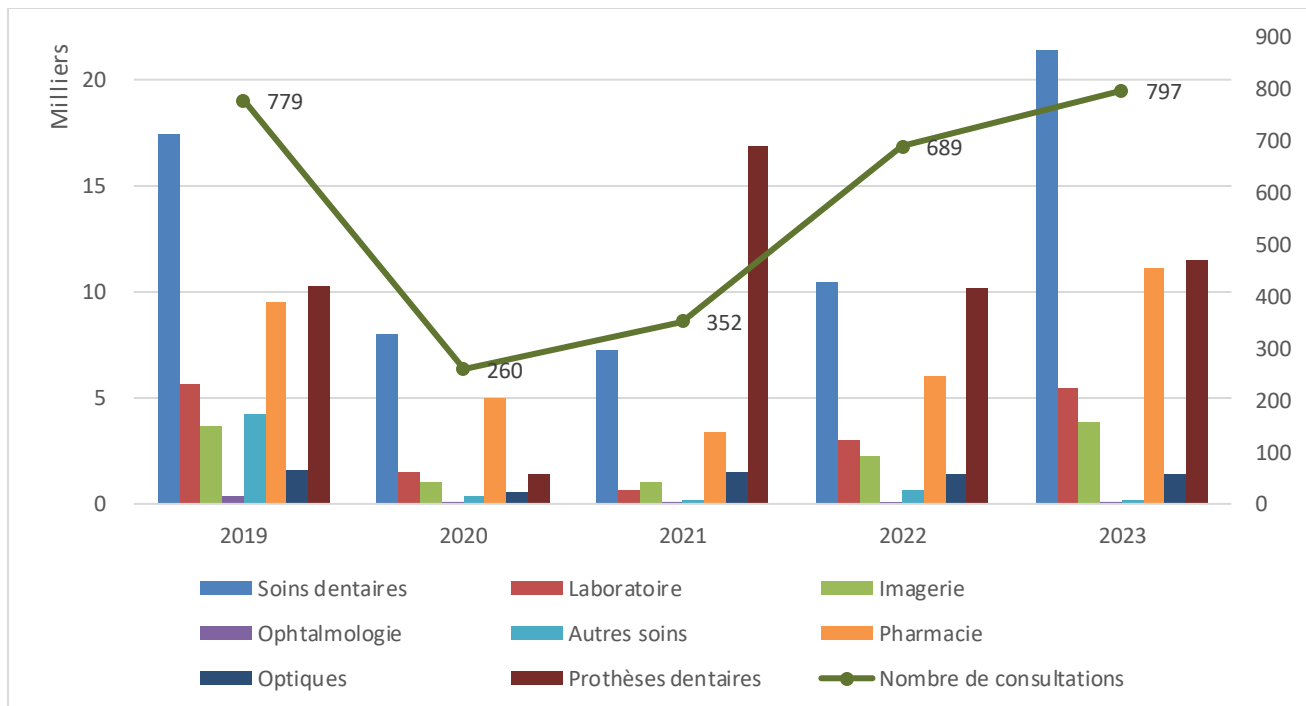


**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

Sur 5 ans, les soins et prothèses dentaires sont prépondérants chaque année



Quand les dépenses sont rapportées au nombre de consultations, le diagramme sur 5 ans permet de constater que pour un nombre équivalent à 2019, les soins dentaires sont passés de 17K€ à 21K€







**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

### 3) Evaluation du Bénévolat

Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit une information sur la valorisation du bénévolat, qu'il nomme Contributions Volontaires en Nature (CVN).

L'association a mis à jour les différentes composantes de la partie Personnel Bénévole en détaillant l'ensemble des intervenants et en actualisant le nombre d'heures.

La partie Charges Supplétive reprend les heures administratives et n'a pas été remise à jour.

*Pour mémoire l'ancienne valorisation*

| TRAVAUX              | NB HEURES | TAUX HORAIRE | TOTAL  |
|----------------------|-----------|--------------|--------|
| MEDECINS             | 420       | 50€          | 21 000 |
| ACCUEILLANTES        | 840       | 25€          | 21 000 |
| ACCUEIL TELEPHONIQUE | 288       | 25€          | 7 200  |
| PSYCHOLOGUE          | 100       | 30€          | 3 000  |
| ASSISTANTES SOCIALES | 100       | 30€          | 3 000  |
| PHARMACIENNES        | 70        | 50€          | 3 500  |

**TOTAL PERSONNEL BENEVOLE 58 700**

| TRAVAUX      | NB HEURES | TAUX HORAIRE | TOTAL  |
|--------------|-----------|--------------|--------|
| Bénévoles    | 300       | 17€          | 5 100  |
| Médecins     | 300       | 47€          | 14 100 |
| Spécialistes | 50€       | 56€          | 2 800  |

**TOTAL PERSONNEL BENEVOLE 22 000**

| TRAVAUX | NB HEURES | TAUX HORAIRE | TOTAL |
|---------|-----------|--------------|-------|
| BUREAU  | 220       | 25           | 5 500 |

**TOTAL CHARGES SUPPLETIVES 5 500**

### 4) Résultat de l'exercice :

- Produits 111.595 € dont CVN 64.200€ et soins gratuits 2.406 €
- Charges -123.641 € dont emplois des CVN 64.200€
- Ecart -12.046 € perte pour l'exercice 2023



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

## 5) Trésorerie

Du fait du montant des dépenses en 2023, la trésorerie a diminué de 12K€. Cependant, le compte bancaire reste créditeur et permet de continuer l'activité en attendant le versement des subventions.

| <b>TRESORERIE 2023</b>                     |              |
|--------------------------------------------|--------------|
| Relevé BANQUE POSTALE au 31 décembre 2022  | 49 981,31 €  |
| Recettes                                   | 44 989,00 €  |
| Montants 2022 débités ou crédités en 2023  | -2 277,84 €  |
| Montant disponible                         | 92 692,47 €  |
| Dépenses                                   | -57 034,77 € |
| Reste sur le compte                        | 35 657,70 €  |
| Montants non débités ou crédités à ce jour | 774,77 €     |
| Solde au 31 décembre 2023                  | 36 432,47 €  |
| Relevé BANQUE POSTALE au 31 décembre 2023  | 36 432,47 €  |

## 6) Budget prévisionnel 2024

Les charges du budget 2024 ont été revues à la hausse afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de patients.

Le budget devant être équilibré, les subventions ont été également revues à la hausse auprès des partenaires actuels, et de nouvelles communes de l'agglomération ont été sollicitées.

| <b>CHARGES</b>                    |                 | <b>PRODUITS</b>              |                 |
|-----------------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| <b>ACTIVITES DE L'ASSOCIATION</b> | <b>58 500 €</b> | <b>SUBVENTIONS</b>           | <b>64 000 €</b> |
| PRESTATIONS DE SERVICES           | 30 500 €        | ARS Ile de France            | 25 000 €        |
| Soins dentaires                   | 15 000 €        | CA de St QUENTIN EN YVELINES | 15 000 €        |
| Laboratoire                       | 7 000 €         | COIGNIERES                   | 3 000 €         |
| Imagerie                          | 6 000 €         | ELANCOURT                    | 3 000 €         |
| Ophtalmologie                     | 2 000 €         | GUYANCOURT                   | 3 000 €         |
| Autres soins                      | 500 €           | LA VERRIERE                  | 3 000 €         |
| ACHATS DE MATIERES                | 27 500 €        | MAUREPAS                     | 3 000 €         |
| Pharmacie                         | 12 500 €        | TRAPPES                      | 9 000 €         |
| Optiques                          | 2 000 €         |                              |                 |
| Prothèses dentaires               | 13 000 €        |                              |                 |
| ACHATS DE FOURNITURES             | 500 €           |                              |                 |
| Fournitures et matériel de santé  | 500 €           |                              |                 |
| <b>AUTRES CHARGES</b>             | <b>9 000 €</b>  | <b>COTISATIONS ET DONES</b>  | <b>3 500 €</b>  |
| Formation des bénévoles           | 4 500 €         | Cotisations                  | 1 500 €         |
| Assurances                        | 100 €           | Dons                         | 2 000 €         |
| Frais de bureau                   | 2 950 €         |                              |                 |
| Missions et réceptions            | 500 €           |                              |                 |
| Autres charges                    | 950 €           |                              |                 |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>          | <b>67 500 €</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>    | <b>67 500 €</b> |



**Médecins Bénévoles**  
**IPS -3 Place de la Mairie - 78190 TRAPPES**  
**Tél : 06 43 00 86 21**

A ces charges et produits s'ajoutent la valorisation du bénévolat, ce qui porte le total du budget à 131.700€

| <b><u>CHARGES</u></b>                                  |                  | <b><u>PRODUITS</u></b>                     |                  |
|--------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------|------------------|
| <b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> | <b>64 200 €</b>  | <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> | <b>64 200 €</b>  |
| Personnel bénévole                                     | 58 700 €         | Bénévolat                                  | 64 200 €         |
| Charges supplétives                                    | 5 500 €          | Abandon de frais <sup>(1)</sup>            |                  |
| <b>TOTAL</b>                                           | <b>131 700 €</b> | <b>TOTAL</b>                               | <b>131 700 €</b> |

Agnès LECLERCQ

Trésorière de l'association Médecins Bénévoles

Certifié exact le 6 février 2024

Benoît COUDERT, président de l'association Médecins Bénévoles